

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Monsieur Michel Ange ANGOUING, Président de l'Instance de Pilotage de l'Equipe-Projet chargée de la mise en œuvre du nouveau Système de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde, dénommé SIGIPES II, invite les agents publics dont les noms suivent, dans la perspective de la reprise des données dans le nouveau système, à bien vouloir se présenter sous huitaine auprès des Directions en charge de la Gestion des Ressources Humaines de leurs administrations respectives pour clarifier leur situation administrative, faute de quoi leur solde sera suspendue et les données administratives des concernés ne pourront pas être transférées dans le SIGIPES II, dont la mise en exploitation est imminente.

Les intéressés doivent produire les pièces ci-après à déposer auprès de leur hiérarchie directe qui se chargera de les acheminer auprès de la Direction en charge de la gestion des ressources humaines de leur Ministère utilisateur, étant entendu que pour des raisons de célérité et d'efficacité, les délégations d'arrondissement, départementales et régionales de toutes les administrations concernées seront mises à contribution. Il s'agit :

- de l'acte de recrutement ou d'intégration dans la Fonction Publique ;
- d'un certificat de prise de service au poste actuel ;
- d'une attestation de présence effective datant de moins de trois (3) mois.

La liste des agents publics concernés peut être consultée sur le site web du MINFOPRA à l'adresse www.minfopra.gov.cm, dans les différentes délégations régionales du MINFOPRA, ainsi que dans les prochaines éditions du quotidien « Cameroon Tribune ».

Fait à Yaoundé, le 12 NOV 2015

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
REFORME ADMINISTRATIVE



Michel Ange ANGOUING